Document generated on 07/02/2025 1:50 a.m.

Documentation et bibliothèques

La science de l'écrit, sous la direction de Robert Estivals, avec la collaboration de Jean Meyriat et François Richaudeau. Rédigé avec le concours de l'Unesco. [Paris], Retz, [1993]. 576 p. ill., portr. (Collection Les encyclopédies du savoir moderne)

Jean-Rémi Brault

Volume 40, Number 3, July–September 1994

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1033486ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1033486ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Brault, J.-R. (1994). Review of [*La science de l'écrit*, sous la direction de Robert Estivals, avec la collaboration de Jean Meyriat et François Richaudeau. Rédigé avec le concours de l'Unesco. [Paris], Retz, [1993]. 576 p. ill., portr. (Collection Les encyclopédies du savoir moderne)]. *Documentation et bibliothèques*, *40*(3), 180–181. https://doi.org/10.7202/1033486ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

administrativement tuteur de la Bibliothèque nationale auprès des autorités ministérielles. Puis, de 1989 à 1992, il fut délégué scientifique de l'établissement public constructeur de la Bibliothèque de France chargé de coordonner la préparation des programmes du futur établissement.

C'est donc dire qu'il fut au coeur de l'action, qu'il vécut intensément l'évolution de ce projet, ses difficultés, ses «crises», et aussi ses progrès. Aussi a-t-il raison de rappeler qu'il n'est pas possible que «l'investissement qui fut le mien et les conditions de mon départ me permettent une totale impassibilité face aux problèmes de toute nature soulevés par le projet et sa mise en oeuvre». Néanmoins, il faut reconnaître que l'auteur fait preuve d'une grande honnêteté et d'une singulière objectivité, en traçant, d'une façon fort détaillée, l'itinéraire quelquefois orageux mais toujours passionnant de ce projet.

Le président de la France avait décidé «la création d'une très grande bibliothèque, d'un type entièrement nouveau». Et, remarquons-le, il voulait qu'elle couvre «tous les champs de la connaissance», qu'elle soit «à la disposition de tous» et qu'elle utilise «les techniques les plus modernes de transmission des données». Telle était la décision du Chef de l'État. «J'en ai l'ambition et je le ferai», avait-il affirmé de façon péremptoire.

Au point de départ, ce projet avait été salué avec un réel enthousiasme par toutes les personnes sensibles au développement d'un réseau de bibliothèques à travers ce pays. Même si les besoins de la Bibliothèque nationale étaient évidents, même s'ils avaient fait l'objet de plusieurs enquêtes, de maintes études, même s'ils avaient été bien identifiés, ce projet ne se présentait pas comme une solution aux besoins de la Bibliothèque nationale. Ce qui n'était en juillet 1988 qu'«une» bibliothèque nationale sans être «la» Bibliothèque nationale suscita maintes discussions, voire d'âpres controverses lorsque, surtout après le rapport de Cahart et Melot, il apparut clairement que «la Très Grande Bibliothèque doit être la nouvelle Bibliothèque nationale». Cette décision se traduisait, en particulier, dans le programme de construction: il fallait intégrer l'une dans l'autre la capacité de «l'ouverture à tous», un département «grand public», et un secteur réservé aux chercheurs universitaires qui, eux, craignaient qu'on trouble l'atmosphère feutré de sérénité à laquelle ils sont habitués depuis des temps immémoriaux. Cette décision se traduisait aussi par le transfert des collections de la Bibliothèque nationale [celle de la rue de Richelieu] à la nouvelle Bibliothèque de France [celle de Tolbiac], transfert total ou partiel, selon les opinions.

On comprendra que plusieurs groupes s'opposèrent les uns aux autres. Les «usagers de la Bibliothèque nationale» chercheurs soucieux de moderniser cette vénérable institution mais désireux de conserver son caractère dit «élitiste», refusaient que les tenants de l'ouverture dite démocratique puissent faire triompher leur thèse, même si le président avait précisé que la nouvelle bibliothèque devait être «à la disposition de tous».

Même le dévoilement de la maquette de la future construction suscita une vive querelle qui, d'ailleurs, n'est pas encore éteinte. Les chercheurs d'une part, les professionnels de la documentation d'autre part, qui ni les uns ni les autres n'avaient été invités à émettre une opinion, dénoncèrent ce projet auquel ils reprochaient maintes lacunes. Et que d'autres discussions issues du fonctionnement administratif ou de l'organigramme juridictionnel ou simplement d'une légitime susceptibilité.

Et malgré tout, si étonnant que cela paraisse à l'observateur étranger, «à mi-parcours», le projet se concrétise. La construction sort de terre, ses quatre tours controversées, en forme de livre ouvert, s'élancent vers le ciel. «Je le ferai», avait dit monsieur François Mitterand. Effectivement, il se réalise, grâce, entre autres, à un certain nombre d'interventions ponctuelles et décisionnelles du même président.

Cet ouvrage constitue un récit absolument passionnant. Tel un roman, ou telle une saga, grâce au style vif, alerte de l'auteur, il emporte le lecteur et suscite un intérêt qui ne se dément pas jusqu'à la fin. Le projet de la nouvelle Bibliothèque de France est fort important pour tout le monde bibliothéconomique. L'ampleur de ce projet est telle qu'il ne pourra pas ne pas entraîner certaines répercussions dans bien des pays. Ambitieux à tous égards, aussi bien sur le plan architectural que dans l'utilisation des nouvelles technologies, ce projet mérite que tous ceux et celles qui travaillent à l'avancement des sciences et des techniques de la documentation s'intéressent à son évolution et à sa réalisation.

Jean-Rémi Brault
Montréal

***La science de l'écrit**, sous la direction de Robert Estivals, avec la collaboration de Jean Meyriat et François Richaudeau. Rédigé avec le concours de l'Unesco. [Paris], Retz, [1993]. 576p. ill., portr. (Collection Les encyclopédies du savoir moderne)*

La page couverture de cet excellent ouvrage est plus explicite que la page de titre: «Encyclopédie internationale de bibliologie», y lit-on. Cette discipline est relativement peu connue de ce qu'on est convenu d'appeler «le grand public». Pourtant, nous rappelle Robert Estivals dans l'Avant-propos, il y aura bientôt deux siècles qu'on publie des études sur la bibliologie.

Les auteurs l'ont définie successivement comme «la science du livre», puis comme «la science du livre et du document», puis comme «la science de la communication écrite». Le dictionnaire Larousse, pour sa part, en parle en ces termes: «Ensemble des disciplines qui ont le livre pour centre d'intérêt». Pourtant, précise Estivals, le champ d'étude est celui de l'écrit et de la communication écrite. Il est plus vaste que celui du livre. Il intègre l'écrit manuscrit, l'écrit périodique, l'écrit documentaire, l'écrit dans l'audiovisuel, l'écrit informatisé; bref, toutes les catégories d'écrits».

Le lecteur de cette encyclopédie est informé, dès le départ, que la structure de cet ouvrage est conçue sous le thème de l'«Algo-livre», ce qui «permet de pratiquer soit une lecture continue d'information générale, soit une lecture sélective de recherche». En fait, le contenu peut être repéré sous onze thèmes complémentaires

les uns des autres: l'histoire et la théorie de la bibliologie, la bibliométrie, la bibliologie de l'édition contemporaine, l'enseignement, l'histoire du livre, la bibliologie parmi les sciences de l'information et de la communication, la sémiologie et la documentologie, la bibliologie politique, la bibliologie et la psychologie, la sociologie du livre et de la littérature, et enfin les techniques.

Chaque article est précédé de renvois à d'autres articles qui traitent de façon plus ou moins complémentaire du même sujet. Ce procédé sera sûrement apprécié par les chercheurs qui pourront assez facilement établir les liaisons requises par le sujet de leur étude. Pour les autres, les lecteurs simplement désireux de recueillir une information générale et d'accroître leur culture personnelle, ils trouveront dans la lecture continue de cet ouvrage un plaisir certain et un grand intérêt. Car, cette encyclopédie est remarquable à tous égards. Une présentation matérielle particulièrement soignée, une typographie impeccable et un papier de grande qualité qui absorbe bien l'impression et rend la lecture agréable, tout cela confère à l'ouvrage une approche déjà sympathique.

Le contenu est évidemment fort scientifique. Bien sûr, la majorité des auteurs sont d'origine française, ce qui se reflète notamment sur les bibliographies qui accompagnent chaque article. Même si les ouvrages qui sont ainsi suggérés sont très certainement pertinents, il est probable que bien d'autres titres auraient pu apparaître dans ces bibliographies qui auraient conféré un caractère encore plus «international» à cette encyclopédie.

Deux articles, comme il se devait, ont retenu notre attention: celui sur la bibliologie au Canada (écrits en langue anglaise) et celui sur la bibliologie au Québec (écrits en langue française). Même s'il est bref, le premier témoigne surtout des activités de la Société bibliographique du Canada et de la générosité du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Quant à l'autre article, celui qui traite de l'état des études bibliologiques au Québec, également assez bref, il mériterait certes d'être «revu et corrigé» attentivement. Ce serait l'occasion de préciser que Narcisse-Eutrope Dionne est bien né en 1848 et non en 1854 et qu'il est décédé en 1917 et non en 1915. Ce serait aussi le moment de rappeler sérieusement que l'auteur de «Les bibliothèques canadiennes, 1604-1960» s'appelle Antonio Drolet et non Antonio Drôle! Il serait sans doute également pertinent de souligner l'apport exceptionnel de la Biliothèque nationale du Québec dans le développement de la bibliographie québécoise, grâce en particulier à l'établissement de la Bibliographie rétrospective, à la mise en application du dépôt légal sur le territoire national québécois et la publication de très nombreuses bibliographies thématiques.

Ces remarques ne peuvent faire oublier la qualité scientifique de l'ensemble de cette encyclopédie. La bibliologie se situe au carrefour de plusieurs disciplines. La communication écrite est un concept dont les frontières ne comportent aucun poste de douanes. En ouvrant tous les volets qui trouvent place dans la bibliologie, cet ouvrage peut trouver une loge fort honorable et tout à fait utile à côté des grandes encyclopédies et des dictionnaires qui ont harnaché l'un ou l'autre aspect de la bibliologie contemporaine.

Jean-Rémi Brault
Montréal

***La documentation internationale**, sous la direction de Pierre Pelou. Préface de Jan Martenson. Paris, ESF éditeur, [1991]. 367p. ill. (Collection Systèmes d'Information et Nouvelles technologies)*

Même si la publication de cet ouvrage date de quelques années, son importance scientifique et sa constante actualité nous justifient de le porter à l'attention des lecteurs de «Documentation et bibliothèques». D'autant que le responsable de cette publication et ses collaborateurs sont tous et toutes fort spécialisés en leur domaine respectif. Sous la responsabilité de Pierre Pelou, directeur de la bibliothèque des Nations Unies à Genève, ce livre associe les meilleurs spécialistes de l'information dans ces organisations internationales, de Genève à Ottawa, de Bruxelles à Washington, de New York à Montréal.

Dans l'introduction de l'ouvrage, Pierre Pelou définit fort bien quels objectifs fort concrets il visait en recueillant les textes de ses collaborateurs. «Nous tenterons, écrit-il, de répondre à un certain nombre de questions. Premier volet de l'étude: Quelle documentation est rassemblée dans les organisations internationales? Comment se présente-t-elle? Où peut-on se la procurer? Deuxième volet: Qu'appelle-t-on habituellement «Documentation internationale» dans les bibliothèques et centres de documentation nationaux? Recouvre-t-elle des notions identiques? Finalement, où se situe le point focal de ces deux composantes et peut-on définir un lieu géométrique commun?»

Pour répondre à ces questions, l'ouvrage se divise en quatre parties. Dans un premier temps, les auteurs établissent les «profils d'organisations documentaires». Bien sûr, on y parle des Nations Unies, celles de New York et celles du bureau de Genève et celles du bureau de Vienne et de la multitude des organismes qui dépendent des Nations Unies. Mais on y parle aussi du Bureau international du Travail, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation des États américains, des Communautés européennes et du Comité International de la Croix-Rouge. Le lecteur remarquera - et appréciera - les propos fort concrets qui décrivent chacune de ces organisations, habituellement fort complexes. Comme il convient dans un ouvrage sur «la documentation internationale», la présentation de chaque organisme est orientée vers ce thème: le contenu de la bibliothèque ou du centre de documentation, ses richesses documentaires, son historique, son mode de fonctionnement, les services qu'elle rend à ses utilisateurs, les procédures de traitement.

Dans la deuxième partie, on étudie «le traitement de l'information». Or, ce thème qui pourrait présenter des allures éthérées pour les profanes en traitement documentaire s'avère passionnant. Comment, en effet, concilier le langage documentaire «des 9 716 organisations internationales de toutes sortes qui, au-dessus des frontières, tentent de mettre de l'ordre dans les relations internationales politiques, économiques, sociales ou